

De nouveaux parlementaires échangent leurs premières réflexions sur la vie parlementaire

À un moment ou à un autre de leur carrière, tous les parlementaires sont nouveaux. Provenant de divers milieux, ils n'ont pas tous les mêmes connaissances du Parlement ni les mêmes attentes à l'égard de leurs fonctions. Lors de la table ronde, la Revue parlementaire canadienne a discuté avec sept députés provinciaux élus récemment en Alberta et à l'Île-du-Prince-Édouard afin de recueillir leurs premières impressions de la vie parlementaire et savoir comment ils ont pu se familiariser avec les nombreuses facettes de leur travail.

Peter Bevan-Baker, Jordan Brown, Greg Clark, Estefania Cortes-Vargas, Thomas Dang, Sidney MacEwen et Angela Pitt, députés provinciaux

RPC : Qu'est-ce qui vous a amené à vous porter candidat et comment êtes-vous devenu parlementaire?

AP : J'ai grandi dans une famille très politisée, ou plutôt aux opinions très arrêtées, devrais-je dire, au sein de laquelle tout nous destinait à un engagement politique. J'ai toujours évolué dans le monde de la politique à un certain niveau, que ce soit comme membre des équipes chargées des pancartes électorales ou du remplissage des enveloppes, ou comme membre de conseils d'administration. Au cours des deux dernières années, j'ai siégé au conseil d'administration du Parti Wildrose et j'ai été présidente de l'association locale de circonscription. Mon élection à titre de députée provinciale est un véritable rêve devenu réalité pour l'accro de la politique que je suis.

E-CV : J'ai immigré au Canada lorsque j'avais environ 7 ans et depuis, mes parents ont toujours été des membres actifs de la communauté. Depuis mon enfance, ils m'ont tous deux entraîné dans l'univers du développement communautaire et de la politique, et j'ai toujours adoré ça. J'ai passé beaucoup de temps à mettre sur pied des groupes pour les jeunes à risque de la communauté colombienne et à militer pour la santé mentale des

étudiants. Cela a suscité chez moi le désir de faire quelque chose pour aider la société de façon majeure et c'est pourquoi je me suis tourné vers le travail social. J'ai fait mon premier stage au bureau de la députée provinciale du NPD, Rachel Notley. C'est là que j'ai été témoin du rôle que jouent les politiciens dans l'élaboration des politiques et de l'intégrité dont ils font preuve dans le cadre de leur travail pour la collectivité. Même en dehors du cadre de mon stage, je faisais du bénévolat durant mes temps libres, raccourcissant probablement même mes heures de sommeil! C'est donc à partir des expériences que j'ai vécues durant mon enfance et au bureau de circonscription que j'ai su que je voulais être député. Je ne m'attendais pas à ce que tout aille si vite par contre. Mes chances de succès lors de la dernière élection étaient plutôt minces, et je croyais que je devrais me présenter deux ou trois fois avant de réussir, mais la plupart des électeurs étaient prêts pour un changement.

GC : En ce qui a trait à mon parcours en politique, on peut vraiment dire que j'ai bouclé la boucle. J'ai étudié en science politique et j'ai obtenu mon diplôme en 1993, soit l'année de la lutte électorale entre Ralph Klein et Lawrence Decore. J'ai fini par travailler pour Lawrence Decore, de l'opposition officielle, dans le domaine des médias et des communications. Après trois ans, j'ai compris que ce n'était pas une façon de gagner ma vie. Je me suis donc tourné vers le domaine des TI dans le secteur privé, je suis retourné aux études pour obtenir ma maîtrise en administration des affaires, puis j'ai démarré une entreprise en gestion de l'information dans l'industrie du pétrole et du gaz. J'ai travaillé dans ce secteur pendant dix ans, et j'ai vraiment aimé l'expérience de fonder une entreprise, puis de la faire croître et de la transformer en une société employant environ 45 personnes. Je vivais

Greg Clark est député du Parti albertain de Calgary-Elbow. Estefania Cortes-Vargas a été élue sous la bannière du Nouveau Parti démocratique dans Strathcona-Sherwood Park. Thomas Dang représente le Nouveau Parti démocratique dans Edmonton-South West. Angela Pitt porte les couleurs du Parti Wildrose dans Airdrie. Peter Bevan-Baker est député du Parti vert pour Kellys Cross – Cumberland. Jordan Brown est député du Parti libéral dans Charlottetown-Brighton. Sidney MacEwen représente le Parti conservateur dans Morell-Mermaid. Tous ces députés ont été élus pour la première fois en 2015.



Peter Bevan-Baker

vraiment le rêve albertain de l'entrepreneuriat. Toutefois, je ne cessais d'être attiré par la politique. Constatant que le gouvernement manquait d'esprit d'entrepreneuriat et souhaitant renverser cette tendance, je me suis présenté pour le Parti albertain pour la première fois en 2012 contre Allison Redford, et je suis devenu chef du parti à la fin de 2013. Me voici donc! J'ai remporté l'élection de 2015 et je suis député provincial depuis environ six mois. Jusqu'à maintenant, il s'agit d'une expérience très agréable.

SM : J'avais déjà fait un peu de politique auparavant, ayant travaillé au bureau de l'opposition, mais je n'avais jamais vraiment voulu faire le saut pour poser ma candidature. Après bien des discussions avec ma famille, je me suis laissé convaincre par mes partisans de me présenter. Puisque j'étais déjà très présent au sein de la communauté, il semblait naturel d'assumer ce type de fonction à temps complet.

JB : Je m'implique dans l'organisation politique depuis plusieurs années. D'ailleurs, mon grand-père a été député avant ma naissance. Cela a suscité un réel intérêt chez moi et je me suis lancé en politique parce que je pensais

que cela me conviendrait et que je pourrais aider la population de ma circonscription par la même occasion.

PB-B : J'ai fait mon entrée en politique il y a plus de 25 ans, lorsque j'ai mis sur pied une organisation locale du Parti vert fédéral dans une région rurale de l'Ontario où je vivais à l'époque. Puisque personne d'autre ne s'est présenté comme candidat à l'élection fédérale de 1993, je suis devenu le candidat du Parti vert par défaut. Ce fut la première de mes neuf tentatives infructueuses successives pour me faire élire (à l'échelle provinciale et fédérale). Visiblement, la dixième fois est la bonne dans mon cas, puisque j'ai été élu en mai de cette année comme député de Kellys Cross – Cumberland, à l'Î.-P.-É. Mon engagement politique est toujours demeuré indéfectible à cause de mes enfants. Je veux être capable de les regarder dans les yeux un jour, lorsque les problèmes d'aujourd'hui s'aggraveront, et de leur dire que j'ai fait tout ce que je pouvais pour leur garantir un avenir prospère, sain et sécuritaire.

RPC : Il y a beaucoup de nouveaux visages parmi les parlementaires albertains cette année et le président sortant a organisé une nouvelle forme de séance simulée plutôt informelle. Est-ce que certains des députés albertains parmi vous y ont assisté et si oui, avez-vous trouvé l'exercice utile?

GC : J'y ai assisté et l'expérience fut incroyablement utile! Des 87 députés élus, 70 étaient nouveaux, et si je me souviens bien, tous les nouveaux députés ont participé. Le président Zwozdesky a rendu l'exercice aussi réaliste que possible, ce qui est tout à son honneur. Le sergent d'armes est entré avec une fausse masse et il a ouvert la session. Il a passé en revue l'ordre du jour et nous a parlé de la période de questions. Il nous présentait une partie de chaque procédure, il s'arrêtait et nous expliquait. Les néo-démocrates se trouvaient du côté du gouvernement et répondaient aux questions du Parti Wildrose, qui constituait l'opposition officielle. Soit dit en passant, il s'agissait de vraies questions assez pointues, à un point tel qu'à un moment donné, lorsque le ministre s'est levé pour répondre, les députés du Parti Wildrose ont commencé à chahuter. C'est alors que le ministre s'est arrêté et a demandé au député du Parti Wildrose s'il avait quelque chose à dire ou voulait exprimer son point de vue. Le Président s'est alors exclamé : « Non, non! Arrêtez! Si vous faites cela durant la période de questions, vous allez vous faire écraser. Ça ne fonctionne pas comme ça. Vous vous adressez à moi et vous parlez jusqu'à ce que vous ayez fini ou que je vous interrompe. Vous ne prêtez pas attention au brouhaha qui s'élève dans la chambre et vous continuez ». C'était une observation plutôt intéressante. Cela dit, il a été très avantageux, sur le plan de la procédure, de siéger, d'être rappelés à l'ordre et de prendre part à une simulation de la période de questions.

Ce fut une expérience unique de voir autant de nouveaux députés, et le président Zwozdesky a fait un excellent travail pour s'assurer que nous étions tous bien informés et même pour pousser nos connaissances plus loin que nous aurions pu le faire autrement.

AP : Le jour de la simulation, nous étions dans la chambre pour la deuxième fois seulement, alors c'était encore une expérience très intimidante, mais combien utile. Tous mes collègues du caucus sauf trois sont nouveaux. Notre leader parlementaire est un ancien employé parlementaire, alors il connaît bien les règles, mais la séance simulée était vraiment très intéressante. Il y a eu du chahut et beaucoup de questions. Je crois que cela nous a donné un aperçu de l'idéologie de différents députés de l'Assemblée, et des arguments qu'ils utiliseront lors d'un vrai débat.

E-CV : C'était vraiment utile. Bien que tout le monde puisse assister à une période de questions, en faire partie est une tout autre expérience. Je crois que la simulation nous a permis de constater de quelle façon nous pouvons prendre part aux différents aspects des procédures parlementaires, mais elle nous a également fait prendre conscience des types de règles de procédure que nous devons connaître. Si l'on revient au moment où il y avait du chahut et où le ministre s'est arrêté de parler pour demander ce qu'avait dit le député de l'opposition, on constate un véritable changement de culture. Je ne crois pas que les Albertains et les Canadiens passent leur temps à s'interrompre dans la vie de tous les jours. C'était donc très utile d'apprendre la façon de faire à l'Assemblée et, même si cela n'incarne pas nécessairement la bienséance que nous visons tous, ces choses-là arrivent. Les gens chahutent et il faut savoir comment réagir. Il était très important que tout le monde réalise qu'il faut continuer de parler au Président malgré tout. De plus, étant donné le taux de participation si élevé lors de l'exercice, nous avons eu l'occasion d'apprendre à connaître nos collègues de l'opposition et de donner le ton. La simulation nous a permis de discuter de ce que nous voulons bâtir à l'Assemblée législative. Je me souviens que durant l'exercice, on m'a demandé de provoquer un rappel à l'ordre en insultant quelqu'un. Je viens du milieu du travail social; normalement, je n'insulte pas les autres. Les membres de l'opposition m'aidaient donc en me donnant des exemples de façons de les insulter! Étant donné que les médias étaient absents pour la majeure partie de la simulation, nous avons pu pratiquer sans risque.

GC : En coulisse, nous accomplissons bien des choses de façon cordiale et très professionnelle. Nous essayons d'accomplir le travail de l'Assemblée législative de l'Alberta et nous y arrivons habituellement de manière assez collaborative. Évidemment, tout le monde n'est pas toujours d'accord sur tous les sujets. Mais en général,



Jordan Brown

nous collaborons bien les uns avec les autres et, de mon côté, j'ai vécu une bonne expérience jusqu'à maintenant.

RPC : Un vaste contingent de nouveaux parlementaires a été élu en Alberta. Une expérience comme la séance simulée serait-elle utile ailleurs, dans les assemblées où les changements n'ont pas été aussi nombreux?

SM : Nous avons organisé notre propre simulation au sein de notre caucus, avec un gouvernement et un parti d'opposition. Nous avons passé en revue les procédures d'une journée, y compris la période de questions et toutes les différentes fonctions. Ce fut extrêmement utile, mais nous avons aussi eu la chance de pouvoir compter sur plusieurs députés d'expérience pour nous guider.

JB : Je suis d'avis qu'une simulation serait certainement utile. Notre Club Rotary organise un parlement jeunesse chaque année à l'Assemblée législative, auquel je participe depuis plusieurs années. Lorsqu'on songe à toutes les étapes nécessaires pour présenter des lois et d'autres questions et en débattre au cours d'une semaine typique, il est facile de constater que les choses se font



Greg Clark

selon une certaine logique qu'il faut apprendre. À l'Î.-P.-É., le retour à l'Assemblée a eu lieu environ un mois après l'élection. C'est donc dire qu'on nous a donné une préparation très rapide avant de nous jeter directement dans la fosse aux lions. Plusieurs députés ont parlé du fait que le gouvernement et les leaders parlementaires sont une ressource importante, et cela s'est avéré exact pour nous. Ce fut très important pour mon propre apprentissage d'avoir quelqu'un vers qui me tourner quand j'avais des questions. Je me souviens de mon premier vote par appel nominal; j'étais assis à mon siège à me demander quoi faire. Mon leader parlementaire est venu me voir pour me demander si je savais comment réagir et il m'a expliqué les étapes à suivre. Lorsqu'ils ont la chance de pouvoir compter sur leurs collègues qui ont déjà siégé au cours de législatures précédentes, les nouveaux députés gagnent énormément en confiance.

RPC : Cela m'amène à vous poser une autre question. Certains d'entre vous ont pu compter sur des députés des caucus de leur parti qui avaient déjà siégé à l'Assemblée. Quels types de conseils vous ont-ils donnés? Et, pour MM. Clark et Bevan-Baker, en tant que seul député de

votre parti dans vos assemblées législatives respectives, avez-vous reçu des offres de soutien de la part de collègues d'expérience des autres partis ou aviez-vous des personnes vers qui vous tourner?

GC : Le Parti Alberta a déjà compté un député au cours d'une législature précédente, mais étant donné qu'il s'agissait d'un changement d'allégeance, je suis le premier député élu du Parti Alberta. J'ai embauché des personnes très expérimentées au sein de mon personnel législatif, et elles arrivent toujours à me remettre des cahiers d'information complets contenant des explications sur différentes choses, notamment ce que peut bien être un comité plénier et ce que l'on attend de moi. Comme je l'ai mentionné plus tôt, les leaders parlementaires des autres partis m'ont bien aidé et ils ont fait en sorte que je sois bien informé. De plus, puisque je possédais déjà une certaine expérience du travail à l'Assemblée législative et que j'avais déjà siégé dans des comités et des conseils d'administration – même si leur structure est différente – je savais un peu à quoi m'attendre. J'ai pu compter sur mes différentes expériences professionnelles, sur mon travail à l'Assemblée il y a 25 ans, sur mes employés et même sur la simple lecture du *Règlement*. Chaque expérience est unique. Par exemple, nous n'avons pas encore abordé les prévisions budgétaires; nous nous apprêtons à le faire ici. Je suis donc une courbe d'apprentissage incroyable sur le plan de la diversité et du volume du travail, mais c'est une expérience merveilleuse et j'aime beaucoup ce que je fais.

PB-B : On me surveillait de très près parce que j'étais le premier député du Parti vert élu à l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É. et que cela constituait une nouveauté. Je me sentais vraiment comme si on épiait mes moindres faits et gestes. L'Assemblée devait déterminer si nous allions obtenir le statut de parti officiel et si j'allais avoir droit à du personnel. Puisque cela ne pouvait se faire avant le début de la session, j'étais tout seul. Cependant, je dois préciser que j'ai reçu beaucoup d'appui, qu'on a fait preuve de gentillesse à mon égard et qu'il régnait un véritable réel esprit de collégialité à l'Assemblée grâce à des personnes comme Jordie et Sid, et tous les autres. Malgré ma solitude au sein de mon caucus, je n'étais pas sans soutien. L'atmosphère est plutôt intime à l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É.; nous sommes seulement 27 députés et plusieurs d'entre nous se connaissent en dehors de l'arène politique, ce qui est plutôt inhabituel. Je ne peux insister suffisamment sur le fait qu'il régnait un esprit de collaboration à l'assemblée et que cela m'a énormément aidé.

RPC : Qu'en est-il de ceux qui avaient des collègues de leur propre parti à consulter? Quels types de conseils ou de soutien vous ont-ils fournis?

EC-V : Le premier conseil que j'ai reçu était de prendre les choses une à la fois. Je me souviens que Brian Mason m'avait recommandé de dormir avec mon exemplaire du *Règlement*, en ce sens qu'il faut bien le connaître parce qu'il est notre meilleur ami. Durant la préparation d'une session le matin, il passait en revue des parties importantes du *Règlement*. Son expérience et sa connaissance de ce dernier étaient incroyables. À la fin de la première session, les membres du caucus étaient tous très impressionnés de constater à quel point son leadership nous avait aidés à travailler ensemble, à comprendre ce qui nous échappait, à apprendre à poser des questions et à savoir quand parler et quand se taire. Je me souviens avoir aussi présenté un projet de loi d'initiative parlementaire au cours de la première session et tout cela se passait un mois après l'élection; tout se passait très vite. Il était donc important pour moi d'obtenir le soutien du caucus pour les messages clés et pour faire le lien avec nos collectivités. On m'a aussi conseillé de relire des transcriptions de sessions précédentes et cela m'a grandement aidée.

AP : L'un des meilleurs conseils que j'ai reçus était de dire oui à tout, mais de ne m'engager à rien. Le nouveau député a beaucoup à apprendre et il doit obtenir toute l'information possible pour se garder au fait de l'actualité, puis il doit trouver le moyen d'éteindre la machine la nuit et de dormir.

JB : L'un des conseils que j'ai reçus de plusieurs personnes était d'apprendre les règles de procédures à fond et de trimballer un guide comme le *Robert's Rules of Order* afin d'être à l'aise avec les règles générales que j'allais devoir suivre dans le cadre de mes fonctions. Cela peut s'avérer très utile si l'on vous place sur la sellette. Étant donné que je suis avocat, les procédures font partie intégrante de mon domaine de toute façon, mais tous les parlementaires devraient connaître les règles du jeu en profondeur afin de pouvoir les utiliser à leur avantage.

SM : Au cours des dernières sessions, seuls quelques députés formaient l'opposition, mais cette fois-ci, le parti de l'opposition officielle est passé de trois à huit députés. L'un des avantages de cette situation est que nous n'avons plus à nous lever constamment. Comme l'a mentionné Peter, étant donné que l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É. est petite et que l'opposition comptait auparavant seulement deux ou trois députés, il fallait constamment être sur nos pieds pour débattre des motions et nous occuper de la majeure partie de la période de questions. C'est bien de ne pas en faire autant et d'avoir le temps d'apprendre avec une plus grande équipe.

TD : Il importe vraiment d'entretenir de bonnes relations de travail avec des députés d'expérience. Ils sont un bon baromètre en cas d'incertitude ou pour obtenir



Estefania Cortes-Vargas

une opinion sur une question que vous examinez. C'est très utile et productif. Et, bien sûr, nous pouvons compter sur nos collègues fédéraux pour obtenir des conseils. L'une des choses les plus utiles que j'ai entendues est de toujours trouver du temps pour soi à la fin de la journée. On veut tous faire un bon travail et changer le monde, mais il est impossible de le faire si l'on est épuisé au bout de six mois.

RPC : Combien de temps vous a-t-il fallu pour organiser vos bureaux de circonscription et/ou d'Assemblée? Certains d'entre vous ont mentionné avoir embauché du personnel expérimenté, mais y a-t-il eu des séances de formation et de soutien pour les nouveaux employés afin de les aider à se mettre au travail rapidement?

TD : Nous avons été chanceux à mon bureau : toute l'embauche était terminée en juin, juste avant le début de notre mini session printanière. Pour ce qui est des occasions de formation, l'Assemblée législative de l'Alberta a fourni deux journées de formation pour notre personnel dans les circonscriptions. Fait amusant : étant donné que nous n'avons pas connu une transition



Thomas Dang

aussi importante de notre Assemblée législative depuis de nombreuses années, il n’y a que deux séances de formation par année. Ceux qui manquent la première doivent attendre environ huit mois pour assister à la deuxième. J’ai procédé à l’embauche assez tôt pour que mes employés puissent assister à la première séance, mais les employés de certains de mes collègues qui ne l’ont pas fait ont sans doute manqué la formation. Cependant, notre caucus peut offrir du soutien et je suis certain que l’Assemblée législative est disposée à travailler avec notre personnel pour s’assurer que nous puissions faire notre travail.

GC : L’embauche de personnel était une priorité pour moi. Nous avons terminé environ deux semaines après l’élection. Il importait de commencer à travailler aux dossiers de la circonscription. J’ai embauché des débutants pour mon bureau de circonscription, parce qu’ils avaient déjà travaillé sur le terrain et qu’ils connaissaient les enjeux de la circonscription, mais j’ai embauché des employés d’expérience pour mon bureau de l’Assemblée. De plus, le personnel de l’Assemblée législative a été d’une grande aide pour tous mes employés.

PB-B : Ma situation était plutôt unique puisque, comme je l’ai mentionné plus tôt, je ne pouvais pas songer à l’embauche de personnel avant de savoir si j’allais obtenir du financement. Heureusement, mon directeur de campagne était libre. Il possède un diplôme en science politique et il est merveilleux. Il n’a pas vraiment eu besoin de formation.

EC-V : En Alberta, il y avait de nombreux nouveaux députés et les bureaux de l’Assemblée législative déménageaient dans d’autres édifices en même temps. C’était donc plutôt intéressant de voir les employés remplir des boîtes tout en essayant de nous préparer pour la session, de s’occuper des baux et de faire brancher les téléphones. J’ai été en mesure de former mon personnel, ayant moi-même de l’expérience en circonscription, ce qui m’a grandement simplifié la tâche. J’ai utilisé des modèles de documents que nous avons déjà utilisés et des procédures mises en place pour répondre à différentes questions. Je me souviens qu’avant même que j’embauche du personnel, mon bureau était déjà utilisé pour organiser des réunions. Et tout ça se passait pendant la première session!

RPC : La plupart d’entre vous, voire tous, ont eu la chance de prendre la parole à l’Assemblée législative. Pouvez-vous décrire ce que vous avez ressenti la première fois que vous y avez pris la parole? Estimez-vous que vous développez une voie particulière ou une spécialité à l’Assemblée législative?

AP : J’ai été la première députée de mon parti à prendre la parole à l’Assemblée pendant le processus de nomination du nouveau président. Ce fut une expérience plutôt intéressante et intimidante. Cependant, c’est mon premier discours qui a été particulièrement spécial pour moi parce que j’ai eu l’occasion de parler de ma collectivité et de l’endroit d’où je viens. Cela signifiait beaucoup pour moi et ce fût une bonne leçon d’humilité. Il est possible que j’aime un peu trop me lever et prendre la parole à l’Assemblée maintenant!

TD : J’avais eu l’occasion de prendre la parole au cours de réunions de quelques comités et du comité plénier. La première chose qui m’est venue à l’esprit était : « Wow! Il y a 86 personnes ici qui ont les yeux rivés sur moi en plus des caméras de télévision, et toutes mes paroles seront consignées dans le hansard pour toujours ». J’avais indéniablement le trac, même si j’avais parlé en public par le passé. C’est une leçon d’humilité parce que j’ai réalisé que je ne parlais pas au nom de Thomas Dang, mais au nom du député d’Edmonton – South West. C’était une occasion d’être la voix de mes électeurs et de provoquer des changements en leur nom. Ce sentiment ne m’a pas quitté depuis; il m’accompagne chaque fois que je prends la parole et je vais continuer de m’y accrocher. C’est le

mandat que les électeurs nous ont donné en nous élisant, et c'est un travail qui revêt une signification importante chez nous.

SM : J'étais vraiment nerveux lorsque j'ai pris la parole la première fois, mais tout s'est bien passé. L'un des avantages de notre petite assemblée législative, qui ne compte que 27 députés, est que nous avons l'occasion d'intervenir sur une variété de sujets chaque jour si nous le souhaitons. Nous nous habituons donc rapidement à parler à l'assemblée.

JB : J'ai prononcé mes premières paroles à l'Assemblée dans un contexte plutôt intéressant. J'avais souvent pris la parole en public dans des salles d'audience durant les cinq premières années de ma pratique, mais ma première tâche à l'Assemblée était d'adopter le discours du Trône. L'honorable chef de l'opposition est un homme sociable et lorsque nous avons su que cela serait au programme de la soirée, il m'a averti qu'il n'allait pas me ménager. Il a passé les 10 à 20 premières minutes de mon discours à me réprimander. Je m'encourageais en me disant qu'après avoir survécu à ce moment, je pourrais survivre à n'importe quoi lors de mes interventions à l'Assemblée.

PB-B : Pour en finir avec le trio de l'Î.-P.-É., disons que j'étais nerveux et que je sentais un poids lourd me peser sur les épaules parce que non seulement je m'adressais à l'Assemblée pour la première fois, mais c'était également la première fois qu'un député de mon parti s'adressait à l'Assemblée. Cependant, puisque j'ai été musicien et acteur dans mon autre vie, j'étais habitué à donner la réplique et j'étais très déterminé. L'un des privilèges quand on siège à l'Assemblée législative de l'Î.-P.-É. est que, comme l'a mentionné Sidney, nous avons l'occasion de parler souvent. En tant que leader d'un parti, j'ai l'occasion de poser une série de questions chaque jour et j'ai la chance de pouvoir répondre à toutes les déclarations des ministres. Cela m'a permis de me sentir comme un parlementaire d'expérience très rapidement. Et, encore une fois, il est très facile de remarquer le caractère intime de l'Assemblée et l'esprit d'entraide qui y règne.

EC-V : Je me souviens que la première fois que j'ai pris la parole, je devais présenter un projet de loi d'initiative parlementaire. J'étais très nerveuse, mais également très fière parce que j'aime à penser que je suis une personne d'action et il était bon de savoir que mes premières paroles en chambre servaient à présenter un projet de loi. Ce fut une bonne leçon d'humilité.

RPC : Vos deux assemblées législatives comptent des gouvernements majoritaires à l'heure actuelle. Par conséquent, il n'y aura que des élections partielles et celles-ci ne créeront pas de nouvelle vague de parlementaires avant plusieurs années. En vous projetant



Sidney MacEwen

dans l'avenir, quels types de conseils donneriez-vous à de nouveaux parlementaires en vous fondant sur votre expérience jusqu'à maintenant? Aussi, croyez-vous que les assemblées législatives pourraient prendre des mesures supplémentaires pour faciliter l'adaptation à ce nouveau rôle?

EC-V : Je crois que ce serait le même conseil que celui que j'ai reçu : lisez le *Règlement* et apprenez les règles du jeu et les procédures quotidiennes. Vous saurez ainsi quoi faire et comment réagir lorsqu'un élément nouveau survient, vous saurez ce qu'est un vote nominal et vous saurez quoi faire lorsque cela se produit. Il peut même être très utile de lire des transcriptions et d'assister à la période de questions au préalable.

TD : J'ai dit plus tôt que tous ceux qui se portent candidats veulent accomplir un excellent travail et susciter des changements, mais en tant que nouveau parlementaire – et je sais de quoi je parle parce que je suis moi-même dans cette situation – il faut trouver du temps pour soi. Trouvez du temps, même si ce n'est qu'un soir par semaine, pour aller marcher le long de la rivière ou pour écouter une émission sur Netflix. Prenez le temps



Angela Pitt

de relaxer parce que vous passerez également bien des soirées à siéger à l'Assemblée et vous travaillerez beaucoup en dehors de l'Assemblée. Vous devez vous reposer assez pour être au sommet de votre forme et pour faire le meilleur travail possible pour vos électeurs.

PB-B : Je souhaite insister sur ce que Thomas vient de dire. Prendre du temps pour soi est essentiel. Il est également très important de s'entourer d'une bonne équipe, surtout pour ceux qui, comme moi, commencent à zéro. Vous devez aussi vous fier à votre instinct parce que vous vous demanderez constamment si vous faites ce qu'il faut, surtout dans un caucus constitué d'une seule personne. Dans un cas comme celui-là, vous n'avez personne à qui exposer vos idées. Dans mon cas, j'ai dû apprendre à me faire confiance et à me fier à mon instinct.

JB : Si possible, trouvez une personne d'expérience à qui vous pouvez exposer vos idées. J'ai eu la chance de pouvoir compter sur Rob Young, un député d'expérience qui travaillait à notre bureau durant la première session de l'Assemblée. C'était merveilleux d'avoir une personne comme lui à qui poser des questions que je n'aurais jamais osé poser autrement. Vous serez beaucoup plus confiant

si vous avez la chance de pouvoir vous fier à quelqu'un qui a déjà joué le rôle de député auparavant.

RPC : Personne ne sait vraiment ce que fait vraiment un député avant d'être élu. Gardant cela à l'esprit, y a-t-il des questions que je ne vous ai pas posées ou des aspects que je n'ai pas abordés et que vous jugez essentiels?

GC : Je crois que nous faisons tous ce travail pour les bonnes raisons, soit servir les intérêts de nos électeurs. Nous nous faisons injurier assez souvent. En effet, depuis l'arrivée des médias sociaux, il est facile de se cacher derrière un écran pour critiquer quelqu'un et pour dire des choses relativement impolies. Il n'est pas toujours facile de maintenir une juste perspective. En tant que seul député de mon parti, je crois que c'est peut-être encore plus dur parce que je n'ai pas de caucus avec qui en parler. Je crois que la chose la plus difficile est – et j'espère qu'Angela, Estefania et Thomas n'utiliseront pas cela contre moi – de commettre une erreur. Vous écoutez les critiques dont vous faites l'objet et vous vous dites : « Ils ont un point valable, j'ai bel et bien fait une erreur ». C'est différent lorsqu'une personne est un simple illuminé avec qui vous n'êtes pas d'accord sur le plan politique, mais lorsque vous faites une erreur en public et que vous vous faites injurier sur Twitter, c'est difficile. Cependant, si vous vous entourez de bonnes personnes et que vous faites de votre mieux pour maintenir un lien fort avec votre famille et vos amis, avec un peu de chance, vous réussirez. Je ne suis en poste que depuis six mois, c'est donc dire que je suis encore en plein processus d'apprentissage. Il faut s'engager dans son travail. C'est plus qu'un emploi à temps complet et il faut se percevoir comme une personne offrant un service public. C'est de cette façon que j'arrive à concilier les choses; je fais ce travail pour faire de ma collectivité un endroit meilleur.

JB : Pour en revenir à ce que Greg et Thomas disaient, l'un des éléments essentiels de ma décision de me porter candidat a été d'avoir une bonne discussion avec mon épouse, ce que je continue de faire. Nos enfants sont très jeunes, soit deux ans et demi et huit mois. Notre plus jeune est né un mois avant ma mise en candidature. Je n'aurais pas pu y arriver sans une partenaire qui m'a appuyé à chaque étape. Cela signifie davantage que d'aider à la maison et de prendre soin des enfants; toute la famille doit être prête à adopter le mode de vie qu'un député choisit. Tous doivent être prêts à essayer des critiques, à vivre des hauts et des bas et à accepter le fait que la vie d'un député n'est plus seulement sa vie à l'avenir. Ils doivent être de la partie à chaque étape : mentalement, physiquement et tout. Si je n'avais pas reçu ce soutien, je ne crois pas que j'aurais pu faire mon travail aussi efficacement.

RPC : Un grand merci à tous de votre temps.